

# Ville de Villeneuve d'Ascq

## Décision



**Objet : Affaire 21S0025 : Travaux de déconstruction et de désamiantage - (Théâtre de la Rose des Vents)- Attribution du marché**

N° : VA\_DEC2021\_286

Service : Marchés Publics

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,**

Vu la délibération VA\_DEL2020\_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R.2123-1 du Code de la commande publique

### décidons

De conclure le marché de « Travaux de déconstruction et de désamiantage (Théâtre de la Rose des Vents) » avec la société GDR CHERPIN, domiciliée à Dourges (62119) :

- Montant de l'offre retenue : 453 000 € HT – Soit 543 600 € TTC.

La durée du marché est de 6 mois maximum (dont 2 mois de préparation, puis 4 mois de travaux) à compter de la notification du marché prévue au 13/07/2021.

Imputation budgétaire : 2019 01 SFROSE

Politique publique (domaine-action-activité) : 17.2.1 Patrimoine bâti

Fait à Villeneuve d'Ascq  
le lundi 12 juillet 2021

Le Maire,  
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20210101-180705-AU-1-1  
Date AR Préfecture : mardi 20 juillet 2021